

Rôle redistributif des prestations sociales aux ménages à revenus modestes

Mis en ligne le 07/10/2012

Fin 2010, 3, 6 millions de personnes sont allocataires de l'un des onze minima sociaux en vigueur, soit une hausse de + 2,5 %, après + 6,2 % en 2009. En incluant les conjoints et les enfants à charge, 6,3 millions de personnes sont couvertes par les minima sociaux, soit 9,8 % de la population en France.

Ces prestations sociales, non contributives **(1)**, reposent sur un principe de solidarité et non sur une logique d'assurance. Soumises, pour certaines d'entre elles, à un examen des ressources du ménage et nettement ciblées sur les populations à faible revenu, elles permettent d'augmenter significativement le revenu des plus modestes. En 2009, ces prestations sociales représentent 39 % du revenu disponible des ménages les plus modestes (1er décile de niveau de vie), 21 % du revenu disponible des ménages qui appartiennent au deuxième décile de niveau de vie, 13 % pour le troisième décile, 9 % encore pour le quatrième décile. Plus du tiers de la masse des seuls minimas sociaux est versé aux ménages du 1er décile.

Décomposition du revenu disponible mensuel selon les déciles de niveau de vie en 2009

Décile de niveau de vie	Salaires	Revenus d'indépend.	Alloca. de chômage	Pens. de retraite	Revenus du patrim.	Presta. famili.	Alloc. loge.	Minima sociaux	Prime pour l'emploi	Impôts
<D1	30	3	7	20	4	11	13	14	1	-4
D1-D2	42	2	7	30	3	7	7	6	1	-6
D2-D3	51	2	6	32	4	5	4	3	1	-7
D8-D9	71	6	2	25	12	1	0	0	0	-17
>D9	62	14	1	19	28	1	0	0	0	-25
moyenne	63	6	3	25	12	3	1	1	0	-15

Lecture :

Rappelons que les déciles sont les valeurs qui partagent la distribution de niveau de vie en dix parties égales. Ainsi le premier décile (noté généralement D1) est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 10 % de ménages ; le neuvième décile (noté généralement D9) est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des ménages. Les prestations familiales représentent 5 % du revenu des ménages dans le niveau de vie qui se situe entre les déciles 2 et 3 en 2009, les allocations logement 4 % et les minima sociaux 3 %.

La part des ménages situés sous le seuil de pauvreté **(2)** est réduite de 7 points en 2010 après prise en compte de l'ensemble des prestations sociales. Plus encore, les prestations sociales réduisent significativement l'intensité de la pauvreté, c'est-à-dire la distance entre le niveau de vie médian des personnes pauvres et le seuil de pauvreté : ainsi cet écart est réduit de 17 points en 2010 après prise en compte de l'ensemble des prestations sociales.

Evolution du nombre de bénéficiaires des principaux dispositifs en faveur des ménages à revenus modestes.

Dispositif	Fin 2010	Evolution 2009-2010 en %
RMI+RSA socle non majoré	1 323 400	+ 5,1 %
Allocation parent isolé + RSA socle	220 800	- 1,2 %
Allocations de chômage du régime de solidarité (ASS, AER, AI, ATA)	447 800	+ 1,3 %
Allocation aux adultes handicapés	914 900	+ 3,6 %
Allocation supplémentaire d'invalidité	87 700	- 4,6 %
Allocation supplémentaire vieillesse et allocation de solidarité aux personnes âgées	576 300	- 1,2 %
Prestations familiales	6 764 200	+ 0,3 %
Aides au logement	6 272 000	- 0,6 %
Couverture maladie universelle complémentaire	4 266 100	+ 3,7 %
Prime pour l'emploi	7 300 000	- 11 %
RSA activité seul	460 000	+ 10,5 %

Ce tableau met en évidence les prestations dont le nombre de bénéficiaires augmente d'une année sur l'autre et qui sont pour l'essentiel en lien avec la situation très difficile du marché de l'emploi : RMI, RSA, Allocations de chômage du régime de solidarité, CMU, allocation aux adultes handicapés. En période de crise, toutes ces prestations ont un effet amortisseur.

- (1) Les effets redistributifs éventuels des prestations contributives (qui sont la contrepartie de cotisations), le quotient familial de l'impôt sur le revenu et les tarifs sociaux ne sont pas étudiés ici.
- (2) Le seuil de pauvreté correspond à 60 % du revenu médian de la population totale. Les personnes dont le revenu disponible est inférieur à ce seuil sont en situation de pauvreté monétaire.